



## **Déclaration liminaire au CDAS du 9 avril 2013**

Monsieur le Président,

A la fin du cycle de discussions sur la réorganisation des Délégations Départementales d'Action Sociale, les organisations syndicales ont été informées des 15 suppressions d'emplois que la division DRH 3 a rendues effectives peu de jours avant le groupe de travail du 14 février 2013.

C'est lors de ce GT seulement que les fédérations ont eu connaissance des localisations de ces suppressions et des motifs ayant conduit à ces choix.

Aucun CT n'a été convoqué, aucune instance n'est intervenue pour informer les fédérations des choix de la sous-direction des politiques sociales.

De plus, les fédérations sont indignées par la méthode retenue pour annoncer les suppressions aux intéressés, méthode dont on n'imaginait pas qu'elle fût possible au sein de nos ministères. Certains n'ont été informés que quelques jours avant la fin de leur mise à disposition : c'est un manque de respect inadmissible!

Quelle confiance peut-il désormais y avoir entre la sous-direction et les délégations quand le respect cède la place au mépris, quand l'ingratitude remplace la reconnaissance ?

Nous condamnons ces suppressions d'emplois inacceptables alors que de nouvelles tâches via Chorus doivent être prises en charge.

Tous les acteurs de l'Action Sociale sont aujourd'hui en souffrance du fait de la réorganisation, du fait des suppressions d'emplois qui les déstabilisent, les fragilisent et les isolent pour nombre d'entre eux.

Les acteurs de l'Action Sociale subissent de plein fouet cette réorganisation à marche forcée. Nous vous rappelons que nos fédérations nationales n'ont pas encore abordé les discussions sur la refonte des textes eux-mêmes.

Peut-on dans ces conditions parler d'un dialogue social, au plan national comme au plan local?

A la fin de cette année, 27 Délégations se retrouveront avec un seul Délégué pour gérer l'Action Sociale départementale.

Les agents, avec leurs organisations syndicales, ont construit, grâce aux luttes de 1989, un réseau départemental de proximité qui a fait la preuve de son efficacité.

L'Action Sociale, avec tous les personnels de Délégation, a pour mission d'informer, d'aider, d'accompagner, d'améliorer les conditions de vie au et hors du travail, des agents actifs (titulaires et non titulaires), retraités, et de leurs familles.

Les Délégations doivent donc bénéficier de tous les moyens, humains et financiers, afin de continuer à gérer, au quotidien, les aides et prêts sociaux, la restauration, les logements

sociaux, la petite enfance, les vacances, les sorties locales, l'arbre de Noël, la solidarité envers les agents en difficulté ....etc.

Elles doivent aussi disposer de tous les moyens pour construire de nouvelles prestations répondant aux besoins des agents.

Si les premières informations sur le Projet de Loi de Finances pour 2014 se confirment, elles font craindre une diminution importante des budgets ministériels.

De ce fait, de lourdes menaces continuent à peser sur le fonctionnement du réseau et sur les prestations d'action sociale

Dans ce contexte, le silence assourdissant sur la gestion du CDAS de Vendée n'est pas là pour nous rassurer.

Régulièrement, c'est à la suite de bruits de couloir, que nous découvrons ce qu'il se passe à l'intérieur de notre CDAS.

C'est inadmissible !

Est-il si compliqué de nous faire parvenir, via une liste de diffusion, des informations majeures ou mineures comme l'annulation d'une sortie, la tenue de la galette pour les retraités, la prise en charge du CDAS de Vendée par la Déléguée des Deux-Sèvres, le fait que nous ayons perdu 9000 euros... ?? La liste n'est pas exhaustive, hélas...

Je vous rappelle monsieur le Président, que les gens en face de vous, ce n'est pas la "Bande à neuneu" !

Nous savons écouter, analyser, taire ce qui doit être tu et dire ce qui doit être dit.

Nous sommes des représentants du personnel, membres d'Organisations Syndicales qui ont mis en place les bases de cette Action Sociale que l'Administration Centrale s'ingénie à détruire pour de sordides raisons mercantiles et économiques.

**Solidaires Finances** est très attaché, à une Action Sociale de qualité pour toutes et tous. J'ose espérer que c'est aussi le cas des administrations financières de notre département.

Notre délégation veut profiter de ce CDAS pour remercier Isabelle Pacaud (la correspondante sociale de la DDFiP de Vendée), le docteur Bailly (le médecin de prévention) et madame Josek (l'assistante sociale) pour avoir été bien au-delà de leur fonction respective afin d'empêcher la Délégation Départementale de sombrer en lui donnant un semblant d'efficacité.